

Le 6 août 1768 - Poivre au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/22 f°195

La colonie ne peut payer les marchandises d'Europe dont elle a besoin, la culture des épices sera le remède. La Compagnie nous doit du vin, fer, draps, papiers, cordages. Forges d'Hermans

N°112

A l'Isle de France le 6 août 1768

Monseigneur,

La Compagnie des Indes qui nous avait annoncé pour cette année un approvisionnement en denrées et marchandises d'Europe, pour la somme de deux millions, n'a pas, à beaucoup près tenu sa promesse. Nous sommes cependant assez bien approvisionnés en marchandises de France, à la réserve du vin, du fer, des draps, des papiers, et surtout des différents câbles et cordages nécessaires aux agrès des vaisseaux, et aux besoins de la marine.

Il faut pour la consommation de ces îles environ quatre mille barriques de vin, et la Compagnie n'en a envoyé que seize cent soixante, sur lesquelles il y en a eu cent trente de coulage à bord des vaisseaux. Il en a été envoyé à l'île de Bourbon cent trente [ou cent treize], ainsi il n'en reste pour notre Isle de France, que quatorze cents, ce qui n'est pas la moitié de ce qu'il faudrait pour le besoin absolu.

Sur les quatorze cents barriques destinées à cette colonie, M. Dumas a commencé par prélever pour lui, trente barriques, et pour les officiers de la Légion, cent trente-huit. L'hôpital seul en consume au moins vingt barriques par mois, et dans le temps que nous avons quatre ou cinq cents scorbutiques, la consommation était double.

Les flûtes et les bâtiments de Sa Majesté, ainsi que la cayenne qui fournit les rations de tous les ouvriers du port et des travaux, en fit une consommation énorme, malgré toute l'économie que je puis y mettre, en faisant donner la ration en vin qu'aux chefs des ateliers, et la donnant en eaux de vie à tous les autres ouvriers. Les officiers qui commandent les bâtiments du Roi exigent, malgré la disette où nous sommes, que les rations de leurs équipages soient fournies en vin. Il faudra bien néanmoins qu'ils cèdent à la nécessité : mais j'aurais beaucoup de cris, beaucoup de plaintes et de murmures à essayer. Le Sr Vauquelin est le moins raisonnable de tous à cet égard.

La Compagnie ne nous a pas envoyé une livre de fer, elle en avait destiné environ cent vingt cinq milliers pour l'île de Bourbon, je l'ai arrêté ici.

Les forges de M. Hermans fournissent certainement beaucoup de fer, mais cette entreprise qui a coûté plus de deux millions pour la mettre au point de perfection où elle est aujourd'hui, a fait contracter à l'entrepreneur une foule d'engagements qu'il est forcé de remplir avant que d'être le maître de pouvoir vendre son fer à celui qui lui en demandera, presque tout le fer qui en sort est payé partie depuis 10 ans, partie depuis un moindre nombre d'années et attendu aux Indes où M. Hermans le fait passer annuellement pour se liquider. Viendra certainement un temps où cet entrepreneur libre de tous ses engagements et devenu vrai propriétaire de ses forges pourra passer des marchés avec le Roi et fournir tous les fers nécessaires aux besoins du service. Jusques ici, M. Hermans s'est prêté à tous nos besoins ; malgré ses engagements antérieurs, il nous a fourni cent soixante dix milliers de fers en gueuses pour lester les petits bâtiments du Roi ; je lui ai fait payer à cent vingt cinq livres le millier. Il nous a fourni en différents temps, tant pour les besoins de cette colonie, que pour ceux de l'île de Bourbon, huit mille huit cent trente-quatre livres de fer en barres de différentes grosseurs, et je les lui ai fait payer à deux cent quatre livres le millier.

Je pense que la Compagnie doit être forcée à nous envoyer encore pendant deux ou trois années, au moins quatre ou cinq cents milliers de fers par année, de différentes formes et grosseurs, jusqu'à ce que M. Hermans, délivré de tous ses engagements, puisse nous fournir tous les fers dont nous avons besoin. Mais je vous prie d'observer, Monseigneur, que les fers que la Compagnie nous enverra ici

n'étant pas une marchandise qui souffre un déchet notable, n'étant pas d'encombrement, et lui étant d'ailleurs utile en servant de lest à ses vaisseaux, il doit lui suffire de gagner vingt cinq pour cent sur cette marchandise : elle en fait payer ici cinquante.

L'île manque absolument de papier, et l'envoi qui nous a été fait du Port Louis, ne suffit pas au quart des besoins du service. D'ailleurs les qualités en sont très défectueuses, et le peu d'ustensiles de bureau qui nous a été envoyé sont de si mauvaise qualité qu'ils ne peuvent servir.

La Compagnie a envoyé des objets de luxe, tels qu'un assortiment considérable de dentelles, de blondes et de galons, et a oublié les marchandises solides tels les draps qui sont nécessaires ici dans la saison où nous sommes, et forment un objet d'exportation important pour Bengale et pour le Golfe Persique.

Mais l'article essentiel, celui dont l'oubli de la part de la Compagnie nous met dans les plus grands embarras, c'est celui des câbles et des cordages, absolument nécessaires, tant pour le service du Roi que pour celui de la Compagnie elle-même et pour les armements particuliers. La Compagnie nous a laissé à cet égard dans une disette incroyable, nous en sommes au point que bientôt nous n'aurons plus de grelins pour touer les vaisseaux dans le port, plus de câble pour les y amarrer, plus de cordages pour renouveler les manœuvres. Le besoin est si pressant que je serai obligé d'engager les représentants des armateurs de *la Marquise de Marboeuf* de faire un voyage au Cap pour aller nous chercher du cordage et en même temps des boissons, la nécessité ne connaît point de loi.

Au reste, je vois M. Dumas pénétré de l'idée qu'il conviendrait pour le bien de ces colonies d'ôter à la Compagnie des Indes le privilège dont elle jouit de la fournir en marchandises d'Europe, et qu'il conviendrait au Roi de s'en charger lui-même. Je suis d'un avis bien différent. Je regarde dans ce moment-ci le privilège de la Compagnie comme une charge très onéreuse pour elle. Cette île seule aurait besoin annuellement d'un assortiment de denrées et marchandises de France pour la valeur au moins de deux millions, et suivant les calculs du produit des terres dans l'état de culture où elles sont aujourd'hui, l'île a bien de la peine à produire une valeur de huit cent mille livres, avec quoi les habitants payeront-ils au Roi les deux millions de marchandises qui seraient envoyées ici ? La Compagnie sera dans le cas de faire malgré elle beaucoup de crédits, jusqu'à ce que l'île ne compte parmi ses productions quelques objets de richesse et d'exportation. La fourniture des marchandises d'Europe pour les besoins de cette colonie sera ruineuse pour celui qui en sera chargé.

D'après ces réflexions, je regarde comme le point le plus essentiel de l'administration qui m'est confiée de faire tous mes efforts pour procurer à cette île un objet de culture qui soit en même temps un objet de richesse et d'exportation. Je m'en occupe sérieusement, mais pour réussir il faudrait que je fusse moins contrarié, il faudrait ici un commandant qui eut les mêmes vues.

Je suis avec respect

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

Au Port Louis, Isle de France, le 6 août 1768

* * *